

Permettez-moi tous d'abord de remercier la rédaction d'*Espaces Temps* d'avoir élu le [Tlfi](#) site du mois. Je lis sur votre site une analyse très claire du TLFi signée par Jacques Lévy. Je crois utile d'apporter des précisions sur des points qu'il soulève :

Temps de réponse du serveur.

Je ne contesterai pas que le temps de réponse est quelquefois médiocre. L'explication ne tient pas dans une quelconque « lourdeur » de la base de données, ni dans les volumes échangés (les pages retournées contiennent peu d'images et sont relativement légères), ni dans les performances du logiciel. Tout simplement, le TLFi rencontre auprès du grand public un succès que nous avons sous-estimé et nous voyons augmenter de jour en jour la charge de notre serveur qui est un modeste PC bi-processeur (2 x 1,5 GigaHertz). Malgré les mesures d'optimisation que nous avons prises, le seuil critique est sans doute atteint aujourd'hui.

Malheureusement, en tant que laboratoire de recherche, nous n'avons tout simplement pas vocation (ni crédit) à nous équiper de matériels de puissance indéfiniment croissante. La solution passe peut-être par la publication du CR-ROM du TLF qui existe à l'heure actuelle sous forme de prototype, et dont le délai de parution devrait se chiffrer en mois.

Évolution du TLF.

Jacques Lévy met le doigt sur le problème de la pérennisation des ressources ou des équipements des organismes d'état, et c'est évidemment une question cruciale. Il faut comprendre que le projet TLF, de par son ampleur, a impliqué un coût très élevé, surtout lorsqu'on le compare aux budgets habituellement dévolus aux laboratoires de la section SHS (Sciences Humaines et Sociales) du CNRS. C'est donc avec un soulagement bien compréhensible que nos autorités de tutelle (que nous ne remercierons jamais assez d'avoir soutenu un projet d'une telle ampleur), ainsi que nos collègues de la section Sciences Humaines ont vu le projet TLF s'achever. Cependant l'informatisation du TLF relance la question, dans la mesure où le TLFi, contrairement à la version papier, se prête beaucoup mieux à une actualisation permanente. Après un temps de réflexion, cette idée a fait son chemin et une mission de « veille lexicale » nous a été confiée. La mobilisation de moyens énormes n'est plus de mise à l'heure actuelle. Nous pensons cependant que le TLF, dans sa version informatisée, permet un allègement des coûts de mise à jour compatible avec les moyens dont nous disposons maintenant. Voir une œuvre aussi colossale que le TLF figée à tout jamais dans son état actuel aurait été un gâchis impardonnable. Il a été évité. Grâce aux mesures qui viennent d'être prises, j'ai le plaisir de vous annoncer que vous verrez cette

opération d'actualisation du TLF se mettre en place progressivement et se poursuivre dans les années à venir.